Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
État de Vaud

Neuchâtel, Vaud et Fribourg s'engagent pour l'avenir de la navigation sur les trois lacs

Les cantons de Neuchâtel, de Vaud et de Fribourg réaffirment leur volonté de préserver durablement la navigation sur les trois lacs. Un nouveau modèle d'affaires a été élaboré pour assurer l'avenir de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (LNM). Il prévoit une adaptation de l'offre en fonction de la fréquentation, une rénovation importante de la flotte et une évolution progressive de l'organisation de l'entreprise.

Face aux difficultés financières rencontrées ces dernières années par la LNM, les trois cantons commanditaires ont engagé, avec deux experts externes et une délégation du Conseil d'administration, une réflexion sur l'avenir de la compagnie. Cette analyse a permis de définir un nouveau modèle d'affaires visant à garantir une offre de navigation attractive et fiable, tout en assurant la stabilité financière de l'entreprise.

Une offre adaptée et une flotte modernisée

Le nouveau modèle prévoit un recentrage des activités, tout en maintenant une offre de navigation sur les trois lacs. Cette réorientation se traduit déjà dans l'horaire 2026 en réduction par rapport aux années précédentes. La flotte de la LNM sera également ramenée à quatre bateaux, qui bénéficieront d'une rénovation complète pour un investissement de l'ordre de 20 millions de francs sur cinq ans. La répartition des coûts entre les trois cantons reste à définir. Des contributions complémentaires d'autres partenaires publics ou privés seront également recherchées. Le choix des bateaux sera du ressort de la compagnie, le maintien du bateau à vapeur historique étant également prévu, soit un total à terme de cinq bateaux. Ces investissements devront être validés par les exécutifs et législatifs cantonaux.

Cette réorganisation s'accompagnera d'une légère adaptation des effectifs au fil du temps, principalement au gré des départs naturels ou liés à la retraite. Les compétences du personnel du chantier naval seront également renforcées pour mener à bien la rénovation des bateaux. Des synergies avec d'autres compagnies de navigation comme la BSG (Bielersee Schifffahrtgesellschaft) sont également envisagées.

Le nouveau modèle doit permettre à la compagnie de retrouver un équilibre financier durable, dans le respect du plafond de 2 millions de francs d'indemnités annuelles fixé par les cantons. Grâce aux mesures financières déjà prises et aux liquidités disponibles, l'exploitation est assurée pour la saison 2027. La mise en œuvre progressive du nouveau modèle et la rénovation de la flotte permettront de consolider l'avenir de l'entreprise.

Un engagement commun pour toute une région

Pour les trois cantons, préserver la navigation dans la région des Trois-Lacs est essentiel. Cette activité fait partie intégrante de l'identité de la région. Elle contribue à son attractivité touristique et permet à la population comme aux visiteurs-ses de découvrir les paysages et les richesses de ce territoire partagé. En soutenant la compagnie, les trois cantons réaffirment leur volonté de maintenir une offre de navigation attractive et durable pour les générations futures, tout en veillant à une utilisation responsable des ressources publiques.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 16 novembre 2026

Céline Vara, conseillère d'État, cheffe du Département de la sécurité, de la digitalisation et de la culture (DSDC), Canton de Neuchâtel, T. 032 889 61 00
DICIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 70 07
Jean-François Steiert, conseiller d'Etat, président de la Conférence des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement, Canton de Fribourg, 026 305 36 04.